

**Compte rendu de la séance  
du Conseil Municipal de Thorame-Haute  
du 20 janvier 2010**

Membres en exercice du Conseil Municipal : **M. OTTO-BRUC Thierry, M. ROUX Denis, M. CALVIN Laurent, M. GRAC Michel, M. SGARAVIZZI Jean-Marie, Mme RICAUD Louissette, M. JAUME Félix, M. GRAC Stéphane, Mme BARBAROUX Josiane, M. COINTREL Denis, M. ALLEGRE Alain.**

**Présent(s)** : Les membres en exercice à l'exception de Mme Louissette RICAUD, Mr Alain ALLEGRE, Mr Félix JAUME, Mr Denis COINTREL.

**Procuration(s)** : Mme Louissette RICAUD à Mr SGARAVIZZI Jean-Marie, Mr Alain ALLEGRE à Mr Laurent CALVIN, Mr Félix JAUME à Mr Thierry OTTO-BRUC, Mr Denis COINTREL à Mr Denis ROUX.

Mme Josiane BARBAROUX est élue secrétaire de séance.

La séance a été ouverte à 19h05

**Décision modificative au budget principal exercice 2009**

Considérant le manque de crédit au compte 165 (Dépôts et cautionnements reçus), le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Section d'investissement (dépenses)

Compte 202 (Frais d'études)	- 415.00 €
Compte 165 (Dépôts et cautionnements reçus)	+ 415.00 €

**Rectificatif au bail de chasse**

Le bail de chasse portant à tort et par erreur sur la parcelle cadastrée section A, n° 307 le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité et en accord avec le Conseil d'Administration de la société de chasse « La Saint Hubert Thoramienne »

- de soustraire au bail de chasse la parcelle cadastrée section A, n° 307.
- de prendre en charge les frais de notaire.
- de confier l'établissement de l'acte à la SCP RIFFAUD-VASTINE-DECLEF, Notaires à Saint-André-les-Alpes (04170).

## **Renouvellement convention ATESAT**

Le Conseil Municipal a décidé à la majorité de renouveler la convention d'Aide Technique fournie par les Services de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire dans les domaines suivants :

- les arrêtés de circulation
- la gestion de voirie et de circulation
- l'exploitation du réseau communal
- la réalisation des plans d'alignement
- les missions d'urbanisme et d'habitat

Le coût de cette assistance est 144.77 € pour l'exercice 2010

## **Programme de travaux en forêt communale exercice 2010**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir les travaux détaillés ci-dessous pour assurer une gestion durable des forêts relevant du régime forestier, à savoir :

	Montant H.T. prévisionnel
<u>Travaux d'infrastructure</u>	
- Entretien de pistes par broyage de pierres (Piste du Fontanil ou Lac des Sagnes)	5 700.00 €
<u>Travaux de maintenance</u>	
- Entretien des limites et du parcellaire en exploitation et travaux à venir (parcelle 71)	800.00 €
<u>Travaux sylvicoles</u>	
- Plantation de plus de 3m : nettoyage, dépressage (ces travaux peuvent faire l'objet d'aides financières), parcelles 41-61	17 200.00 €
<b>Montant</b>	<b>total HT</b>
	<b>23 700.00 €</b>

## **Subvention accordée aux Associations exercice 2010**

Le Conseil Municipal a décidé à la majorité d'attribuer aux Associations citées ci-dessous l'aide financière suivante :

<b>Comité des fêtes</b> (Fête de la lavande, fête patronale...)	6 000.00 €
<b>Association des Petites Mains</b>	1 250.00 €
<b>Association sportive Collège R. CASSIN</b>	100.00 €
<b>Association Croix Rouge du Haut Verdon</b>	200.00 €
<b>Association pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Thorame-Haute</b>	200.00 €
<b>Association les Aînés Ruraux</b>	100.00 €
<b>Association des Anciens Combattants</b>	50.00 €
<b>Association des Sapeurs Pompiers d'Allos</b>	100.00 €
<b>Association des Sapeurs Pompiers de Colmars</b>	100.00 €
<b>A.D.M.R.</b>	150.00 €

<b>A.E.P. (Point d'information du village)</b>	1 800.00 €
<b>Chorale « Canto Verdon »</b>	200.00 €
<b>Souvenir Français</b>	50.00 €
<b>Les nouvelles chambrettes</b>	250.00 €
<b>FNACA</b>	50.00 €

### **Certification de la gestion durable de la forêt communale de Thorame-Haute**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, ne s'est pas prononcé pour le renouvellement de la certification PEFC.

### **Nomination de la Place de Peyresq**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, a donné son accord pour le projet de nomination de la place de Peyresq du nom de son fondateur, Comte de Provence de 1209 à 1245 « RAIMON BERANGER V ».

### **Acquisition parcelle CHABAUD Simone pour 1€ symbolique**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité et en accord avec les héritiers de Mme CHABAUD née ROUX, d'acquérir pour 1€ symbolique une partie de la parcelle A 304 lieu dit L'Auche constituée par le chemin afin que la commune puisse l'intégrer dans son programme d'entretien de la voirie communale. De réhabiliter et entretenir le muret qui délimite le reste de la parcelle A 304 restant la propriété des héritiers de Mme CHABAUD Simone et de prendre en charge l'ensemble des frais constitutif à cette acquisition.

### **Acquisition d'un engin multifonctions (déneigement, balayeuse,) inférieur à 3,5 tonnes.**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'acquérir un engin multifonctions pour l'entretien et le déneigement du village et des hameaux.

Le coût d'investissement HT de ce véhicule toutes options est de : 57 900.00 € soit un total TTC DE 69 248.40 €

Pour lequel la commune sollicite l'aide financière la plus élevée au titre de la Dotation Globale d'Equipement (DGE) pour l'année 2010 soit (60%)

#### **Plan de financement :**

DGE (60%) du montant HT .....	34 740.00 €
Emprunt .....	34 508.40 €

**Soutien de principe aux projets d'aménagement des accès ferroviaires dans les Alpes du Sud.**

Le conseil municipal à la majorité, a approuvé le projet d'aménagement ferroviaire de la vallée de la Durance comprenant le raccordement Digne-Saint-Auban présenté par l'Association ALAS.

**Soutien de principe aux nouvelles propositions d'horaires de trains de l'association ALAS.**

le conseil municipal à la majorité, a approuvé le projet de nouveaux horaires de trains proposés par l'association ALAS concernant les lignes Marseille-Briançon, Digne-Saint-Auban, Val de Durance-Veynes-Gap-Valence-Grenoble et Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30.

Thorame-Haute, le 26 janvier 2010  
Le Maire,  
M. Thierry OTTO-BRUC